

**CALENDRIER PRÉVISIONNEL DE RENOUVELLEMENT
DES INSTANCES DU SÉNAT (OCTOBRE 2017)**

LUNDI 2 OCTOBRE	1^{er} jour
	<p>À 15 heures, en séance publique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Installation du Bureau d'âge - Ouverture de la session ordinaire 2017-2018 - Allocution du Président d'âge - Scrutin secret à la tribune pour l'<u>élection du Président du Sénat</u> - Fixation du calendrier de la suite du renouvellement des instances du Sénat
MARDI 3 OCTOBRE	2^e jour
	<p><i>Avant 16 heures : Remise à la Présidence des <u>listes des membres des groupes</u>, des <u>déclarations politiques des groupes</u> et des <u>déclarations comme groupe minoritaire ou d'opposition</u></i></p> <p><i>À 17 heures : Éventuellement, réunion des sénateurs ne figurant sur la liste d'aucun groupe, pour l'élection d'un délégué</i></p>
MERCREDI 4 OCTOBRE	3^e jour
	<p><i>À 10 heures : Réunion des présidents de groupe et, le cas échéant, du délégué de la réunion administrative des sénateurs ne figurant sur la liste d'aucun groupe pour établir les listes des <u>candidats</u> aux fonctions de <u>vice-président, questeur et secrétaire</u></i></p> <p><i>Avant 12 heures : Remise de ces listes à la Présidence</i></p> <p><i>À 12 h 30 : Publication de ces listes</i></p> <p>À 15 heures, en séance publique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Annonce des déclarations des groupes comme groupe minoritaire ou d'opposition - <u>Désignation des vice-présidents, questeurs et secrétaires</u> du Sénat - Proclamation de la constitution du Bureau définitif <p><i>À l'issue de la séance publique (vers 15 h 15) : Réunion des bureaux des groupes et, le cas échéant, du délégué de la réunion administrative des sénateurs ne figurant sur la liste d'aucun groupe en vue d'arrêter la <u>répartition numérique des sièges des commissions</u></i></p> <p><i>Avant 16 h 45 : Remise à la direction de la législation et du contrôle des listes des candidats aux sept <u>commissions permanentes</u> et à la <u>commission spéciale chargée du contrôle des comptes et de l'évaluation interne</u></i></p> <p><i>À 18 h 30 : Publication de ces listes</i></p> <p>À 18 h 30, en séance publique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Annonce de la publication de ces listes et de leur ratification sauf opposition dans le délai d'une heure

<p style="text-align: center;">JEUDI 5 OCTOBRE</p>	<p style="text-align: center;">4^e jour</p> <p><i>À partir de 9 heures : Constitution des <u>bureaux</u> des sept commissions permanentes et de la commission spéciale chargée du contrôle des comptes et de l'évaluation interne :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • à 9 heures : <i>commission des finances,</i> • à 9 h 30 : <i>commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du Règlement et d'administration générale,</i> • à 10 heures : <i>commission des affaires économiques,</i> • à 10 h 30 : <i>commission de l'aménagement du territoire et du développement durable</i> • à 11 heures : <i>commission des affaires sociales,</i> • à 11 h 30 : <i>commission de la culture, de l'éducation et de la communication,</i> • à 12 heures : <i>commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées,</i> • à 12 h 30 : <i>commission spéciale chargée du contrôle des comptes et de l'évaluation interne.</i> <p><i>Avant 10 h 30 : Remise à la direction de la législation et du contrôle des <u>listes de candidats</u> à la commission des <u>affaires européennes</u>.</i></p> <p><i>À 14 h 30 : Publication de ces listes</i></p> <p>À 14 h 30, en séance publique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Annonce de la publication des listes et de leur ratification sauf opposition dans le délai d'une heure - <u>Photographie</u> officielle du Sénat dans l'hémicycle <p><i>À 15 h 45 : Constitution du <u>bureau</u> de la <u>commission des affaires européennes</u></i></p> <p><i>À 17 heures : <u>Conférence des Présidents</u> (salle Clemenceau)</i></p>
	<p style="text-align: center;">MARDI 10 OCTOBRE</p>

Il sera ensuite procédé :

- aux désignations des membres de l'office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (OPECST), de la délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes, de la délégation aux collectivités territoriales et à la décentralisation, de la délégation à la prospective et de la délégation à l'outre-mer ;
- à l'élection des juges à la Cour de justice de la République ;
- à l'élection des représentants du Sénat à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe ;
- aux désignations des représentants du Sénat au sein de l'Assemblée parlementaire de la francophonie (APF), de l'Union interparlementaire (UIP), de l'Assemblée parlementaire de l'Organisation du traité de l'Atlantique-Nord (OTAN), de l'Assemblée parlementaire de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), de l'Assemblée parlementaire de coopération économique de la Mer noire (APCEMN), de l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée (APM) et de l'Assemblée parlementaire de l'Union pour la Méditerranée (AP-UPM) ;